



AVIS DE CONCOURS 2026 AGENT DE MAITRISE

TYPE DE POSTE A POURVOIR :

- Grade : **Agent de maitrise**
- Mode de recrutement : **Concours interne sur titres complété d'épreuves**
- Spécialités et nombre de postes :
 - **Thermiques et fluides**.....1 poste
 - **Génie civil**.....1 poste

CONDITIONS POUR POSTULER :

Peuvent faire acte de candidature, conformément aux dispositions de l'article 4-6 du décret du 19 mai 2016 précité, ouvert dans une ou plusieurs spécialités, les fonctionnaires et agents contractuels de la fonction publique hospitalière, de la fonction publique territoriale, de la fonction publique de l'Etat et aux militaires, ainsi que les candidats en fonction dans une organisation internationale intergouvernementale.

Les candidats mentionnés à l'alinéa précédent doivent être titulaires de l'un des diplômes, certifications ou équivalences délivrés par la commission instituée par le décret n° 2007-196 du 13 février 2007 relatif aux équivalences de diplômes requises pour se présenter aux concours d'accès aux corps et cadres d'emplois de la fonction publique, correspondant à la ou les spécialités concernées, exigé pour accéder au concours d'ouvrier principal de 2e classe et justifier de trois années au moins de services publics au 1er janvier de l'année au titre de laquelle le concours est organisé.

Ce concours est également ouvert aux titulaires d'un des diplômes, certifications ou équivalences mentionnés à l'alinéa précédent et justifiant de quatre ans de services auprès d'une administration, d'un organisme ou d'un établissement mentionnés à l'article L. 325-5 du code général de la fonction publique, dans les conditions fixées par cet article.

MODALITES DU CONCOURS :

Le concours comporte :

- Une phase d'admissibilité consistant en l'examen par le jury du dossier de sélection ;
- Une phase d'admission consistant en une épreuve pratique suivie immédiatement d'un entretien avec le jury.

PIECES A FOURNIR IMPERATIVEMENT POUR L'INSCRIPTION :

A l'appui de leur demande d'admission à concourir, les candidats doivent joindre les pièces suivantes :

- une demande motivée d'admission à concourir ;
- Les diplômes, titres et certificats dont ils sont titulaires ;
- Les diplômes, titres et certificats lorsqu'ils sont exigés par des lois et règlements pour l'exercice des fonctions à accomplir ou lorsque l'exercice d'une spécialité l'exige ;
- Un curriculum vitae établi par le candidat sur papier libre ;
- Un état des services accomplis ;
- UNIQUEMENT SI LE CANDIDAT NE DETIENT PAS LE DIPLOME REQUIS POUR SE PRESENTER : le dossier de demande d'équivalence accompagné des pièces justificatives.

Le dossier de candidature doit parvenir à l'attention de Monsieur le Directeur des Hôpitaux Civils de Colmar – Direction des Ressources Humaines – 39, avenue de la Liberté – 68024 COLMAR Cedex.

MODALITES POUR UNE DEMANDE D'EQUIVALENCE DE DIPLOME :

Dans l'hypothèse où vous ne disposez pas du diplôme requis pour vous présenter au concours, vous avez la possibilité de demander la prise en compte de votre expérience professionnelle et obtenir une équivalence afin de pouvoir vous présenter.

Les demandes sont centralisées par la DRH puis transmises pour traitement à la DREETS (Direction Régionale de l'Economie, de l'Emploi, du Travail et des Solidarités).

PROCEDURE A SUIVRE DANS LE CADRE D'UNE DEMANDE D'EQUIVALENCE :

❶ Compléter le dossier de demande d'équivalence de diplôme (document joint au présent avis de concours)

❷ Joindre l'ensemble des pièces justificatives indiquées :

- Une copie de votre carte nationale d'identité ou de votre carte de séjour ou de votre passeport ;
- Un curriculum vitae détaillé récent ;
- Un courrier manuscrit précisant la nature exacte de votre demande et vos motivations ;
- Le dossier de demande d'équivalence dûment complété avec justificatifs à l'appui et attestation de l'employeur ;
- Une copie du diplôme étranger avec sa traduction française si nécessaire (obligatoirement originaire d'un autre Etat membre de la communauté européenne ou partie à l'accord sur l'Espace économique européen) ;
- Une fiche de poste détaillée nominative illustrant les fonctions occupées et une attestation de l'employeur sur la correspondance entre la fiche de poste et les fonctions effectivement exercées ;
- Les justificatifs de vos qualifications professionnelles (diplômes, titres de formation...) ;
- Une copie du ou des contrats de travail ;
- Pour les autres périodes d'activité relevant du droit français : certificat de l'employeur précisant la nature exacte de l'emploi tenu, délivré dans les conditions prévues à l'article L122-16 du code du travail ;
- Tout document établi par un organisme agréé attestant de la réalité de l'exercice effectif d'une activité salariée ou non dans la profession pendant la période considérée ;
- La copie de l'avis d'ouverture du concours.

❸ Adresser votre demande avec le dossier de candidature au concours et les pièces justificatives à la Direction des Ressources Humaines – 39, avenue de la Liberté – 68024 COLMAR Cedex

La Direction des Ressources Humaines se tient à votre disposition pour vous accompagner dans cette démarche.

DELAI DE RIGUEUR POUR L'INSCRIPTION :

- **15 janvier 2026**, le cachet de la poste faisant foi.

Le Directeur des Hôpitaux Civils
Pour le Directeur et par délégation,
La Directrice Adjointe

Catherine ROMMEVAUX